

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE N° 6

Virements de crédits

Nombre de membres en exercice	15		
Nombre de membres présents	13		
Nombre de suffrages exprimés	15		
VOTES : Contre	0	Pour	15
Date de convocation :	23/11/2022		

L'an deux mille vingt-deux, le 1er décembre à 19 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session sous la présidence de Georges THOMAS, Maire.

Objet : Décision modificative n° 6 - Ajustement de crédits au chapitre 011

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D 611 : Contrats prestations services		13 119.65 €		
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>		<b>13 119.65 €</b>		
D 022 : Dépenses imprévues Fonct	7 980.00 €			
<b>TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct</b>	<b>7 980.00 €</b>			
D 678 : Autres charges exception.	5 139.65 €			
<b>TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles</b>	<b>5 139.65 €</b>			
<b>Total</b>	<b>13 119.65 €</b>	<b>13 119.65 €</b>		
<b>Total Général</b>		<b>0.00 €</b>		<b>0.00 €</b>

Signataires :

Certifié exécutoire par Georges THOMAS, Maire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 18/01/2023 et de la publication le 18/01/2023.

A CRAINTILLEUX, le 18/01/2023.

Acte 042-214200750-20221201-2022-63-DE

Numéro 2022-63

Date de décision 01/12/2022

Nature DE

Objet Décision modificative N°63

Classification 7.1 - Décisions budgétaires

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Maire

